



# Protections acoustiques à **MONTOIR-DE-BRETAGNE**

N°2 - mars 2018 - JOURNAL DU CHANTIER



Février 2018

*La mise en place de protections acoustiques sur Montoir-de-Bretagne est aujourd'hui bien engagée, comme vous pouvez le constater au travers de ce deuxième journal de chantier.*

*Ces écrans sont les derniers à réaliser le long de la RN171 à Trignac et Montoir. Au total, quatre écrans seront construits et un merlon de terre rehaussé. Ces protections acoustiques permettront de réduire l'impact des nuisances sonores générées par le trafic routier pour les riverains dont les habitations ont été identifiées comme un point noir bruit.*

*Le bon déroulement du chantier nécessite des mesures particulières de circulation aux abords de la RN171 et des fermetures de nuit avec des déviations de circulation. Il est toutefois constaté que des automobilistes déplacent les dispositifs qui ferment la route nationale pour traverser le chantier. Nous tenons à rappeler à chacun la nécessité de respecter les obligations pour la sécurité du personnel au travail et sa propre sécurité.*

**Annick BONNEVILLE**

Directrice de la DREAL Pays de la Loire

L'ACTUALITE DU CHANTIER

## ➔ DES TRAVAUX BIEN ENGAGÉS

***Les travaux des écrans acoustiques ont commencé en novembre dernier et se termineront avant mi-2018***

Le chantier a démarré en novembre 2017. Les étapes de réalisation de chaque écran sont identiques. Tout d'abord, le sol en place est remplacé par des matériaux de meilleure qualité pour supporter les fondations des écrans. Une glissière en béton adhérent élargie (GBAE) est ensuite coulée sur l'ensemble du linéaire et les panneaux acoustiques sont posés. Les panneaux du 1er écran (celui qui longe la rue Jules Verne) ont été posés en février. Les deux écrans suivants implantés dans le sens Nantes/Saint-Nazaire (celui longeant la rue Jules Verne et se terminant à l'échangeur des Noés et celui à proximité du château d'eau) sont en cours de réalisation. Ils seront terminés en avril et le chantier du dernier écran dans le sens St-Nazaire/Nantes (longeant le chemin de la Boutardière) sera réalisé à partir de cette période jusqu'en juin.



Novembre 2017



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

ZOOM SUR...

## ➔ LES ISOLATIONS DE FACADES

*En parallèle de la construction d'écrans de protections acoustiques, des isolations de façades vont être effectuées pour les habitations identifiées au titre des points noirs bruit (PNB) (lire à ce sujet la lettre n°1).*

Suite au diagnostic d'isolation acoustique des maisons individuelles effectué par le bureau EREA, des entreprises sont actuellement consultées pour les travaux à venir.

Le marché a été séparé en deux lots : un pour les habitations de Trignac et un pour les habitations de Montoir-de-Bretagne. En mai, une fois les entreprises connues, les propriétaires des logements seront sollicités pour signer le devis des entreprises et les conventions avec l'Etat pour la prise en charge financière à 100% des travaux. Une visite des logements sera organisée à cette période. Les travaux commenceront au cours de l'été 2018 et dureront jusqu'au printemps 2019.

LA VIE DU CHANTIER

## ➔ VOTRE QUOTIDIEN PENDANT LE CHANTIER

*Pour assurer le bon déroulement du chantier et réduire son incidence sur les riverains et sur les usagers de la RN171, plusieurs mesures seront prises pendant les travaux.*

**Les mesures de circulation :** les voies sont réduites à 6 m et la limitation de vitesse est abaissée à 70km/h. L'organisation mise en place par l'entreprise AXIMUM, sous-traitante d'EUROVIA-LEPINE TP, en charge des travaux, ne nécessitera aucune fermeture de la bretelle d'accès à la RN171 au niveau de l'échangeur des Noés (dans le sens Montoir- St-Nazaire).

**Les travaux de nuit :** la fermeture de la RN171 de nuit (20h30 - 6h), dans le sens St-Nazaire - Nantes, va continuer jusqu'en avril. A partir de cette date, ce sera le sens Nantes-St-Nazaire qui sera fermé de nuit jusqu'en juin pour la réalisation du dernier écran (longeant le chemin de la Boutardière).

### Les mesures pour réduire les nuisances sonores pendant le chantier :

Afin de limiter les nuisances sonores liées aux travaux, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- utilisation d'engins silencieux, voire avec carter insonorisé,
- réduction du bruit de l'avertisseur sonore de recul des engins de chantier,
- installation des bungalows de chantier à l'écart des habitations.

Pour s'assurer de la bonne application de ces mesures, la DREAL a confié à un prestataire (SEGED) le contrôle des entreprises pendant la construction des écrans.

Consultez le dossier "bruit" sur le site internet de la DREAL (rubrique infrastructures de transport et aménagement).



Merlon rehaussé Février 2018

## LES TRAVAUX PAYSAGERS

Le merlon situé avant l'échangeur de Montoir dans le sens Nantes-St-Nazaire (écran 6bis) a été rehaussé fin 2017. Dans ce secteur, les arbres situés entre le merlon et la route nationale vont devoir être abattus afin de permettre l'entretien ultérieur du merlon côté route. Les aménagements paysagers sur le merlon et à ses extrémités sont en cours.

## LE FINANCEMENT

Le coût total de l'opération est de **9,8 millions d'euros**. Il comprend les frais d'études et les travaux d'écrans acoustiques et d'isolations de façades. L'opération fait l'objet d'un financement **100% État**. Elle est financée dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.



Décembre 2017

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil  
Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, SEGED, DIRO

### POUR PLUS D'INFO

Rendez-vous sur le site internet de la DREAL (rubrique infrastructures de transport et aménagement).